



DEPARTEMENT

EXTRAIT DU REGITRE DES DELIBERATIONS

AIN

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE CHANAY

Séance du 21 mars 2023

Conseillers

En exercice : 13

Ayant pris part à la

Délibération : 13

Convocation : 10/03/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt et un mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Elisabeth JEAMBENOIT, Maire suppléante.

Présents : Bornard J. - Chapuis R. - Chivot D. - Jeambenoit E. - Jouhaud L. - Le Carff C. - Noel F. - Picot S. - Prigent C. - Rebucini C. - Roux C. - Tournillac C.

Absent représenté : Ticky Monekosso H. représentée par Roux C.

Secrétaire de Séance : Noel Fleury

Délibération : 2023-010

Objet : Attribution de marché – Aménagement de la nouvelle mairie et de l'agence postale communale.

Madame la Maire suppléante rappelle qu'un marché de travaux pour l'aménagement de la nouvelle mairie et de l'agence postale communale a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée publiée le 9 décembre 2022.

Elle laisse la parole à Monsieur Prigent qui a travaillé sur ce dossier en collaboration avec les membres de la commission travaux.

Monsieur Prigent précise qu'une procédure adaptée pour le désamiantage de la nouvelle mairie a été publiée quant à elle le 16 mai 2022 sur le site internet prévu à cet effet.

La consultation relative à l'aménagement de la nouvelle mairie et de l'agence postale communale comprenait 10 lots répartis de la manière suivante :

Lot	Désignation	Montant estimé
Lot n°01	Désamiantage	11 500,00 €
Lot n°02	Terrassement - VRD	57 000,00 €
Lot n°03	Maçonnerie - Gros-œuvre	43 500,00 €
Lot n°04	Menuiseries extérieures	16 000,00 €
Lot n°05	Serrurerie - Métallerie	40 500,00 €
Lot n°06	Menuiseries bois	29 500,00 €
Lot n°07	Isolation - Plâtrerie - Peintures	67 500,00 €
Lot n°08	Carrelage - Faïences	17 500,00 €
Lot n°09	Plomberie sanitaire - Chauffage - VMC	28 000,00 €
Lot n°10	Electricité - Courants faibles	23 000,00 €
Total		334 000,00 €

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le 20 janvier 2023 afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection.

Une seconde réunion a dû être organisée le 2 mars 2023 au vu de la non attribution de l'ensemble des lots et de certaines offres reçues qui ne rentraient pas dans les critères budgétaires.

Délibération publiée sur le site internet de la commune le 23 mars 2023.



Après présentation du rapport d'analyse des offres, Madame la Maire suppléante propose de retenir les prestataires suivants :

Lot	Désignation	Nom entreprise	Montant H.T.
Lot n°01	Désamiantage	CPN Environnement	8 830,00 €
Lot n°02	Terrassement - VRD	Eiffage Centre Est	62 902,47 €
Lot n°03	Maçonnerie - Gros-œuvre	Gallia	47 629,36 €
Lot n°04	Menuiseries extérieures	Ninet Gavin	16 996,00 €
Lot n°05	Serrurerie - Métallerie	Non attribué	40 500,00 €
Lot n°06	Menuiseries bois	Ninet Gavin	27 999,00 €
Lot n°07	Isolation - Plâtrerie - Peintures	Bonglet	61 789,00 €
Lot n°08	Carrelage - Faïences	Carrelage du Haut Bugey	12 684,00 €
Lot n°09	Plomberie sanitaire - Chauffage - VMC	SAS Germain	30 357,23 €
Lot n°10	Electricité - Courants faibles	JAY Gérald Electricité	19 923,00 €
Total			329 610,06 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Décide de :

- Retenir les entreprises ci-dessus exposées dans le cadre du marché de l'aménagement de la nouvelle mairie et de l'agence postale communale,
- Donner pouvoir au Maire suppléant ou à Mr Prigent, Adjoint au Maire, pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

ADOPTÉ :

à l'unanimité des membres
présents et représentés

Ainsi fait et délibéré
Les jours mois et ans que dessus,

La Maire suppléante,
Elisabeth JEAMBENOIT

Le secrétaire de séance,
Fleury NOEL

